



Mouvement Associatif des Enseignants de la Circonscription de Sainte-Rose

Procès-verbal du 16 avril 2019 d'une AG

Le 16 avril 2019, à 17h15 à 19h 20 ; Ecole Julienne DELOS

Étaient présents :

- CASIMIR Corine : présidente
- NISCOISE Fabrice : trésorier
- BORDIN Julienne et BIENVILLE : secrétaires

Adhérents : Monsieur REULARD, Mmes GACE, PEDARD, PILON

Ordre du jour :

- 1-Questions diverses
- 2- Bilan d'actions
- 3-Point compte bancaire
- 4-Organisation de la soirée du 1^{er} juin 2019

I-Questions diverses

L'association possède un numéro de SIRET et un numéro de SIREN.

Nous allons pouvoir effectuer des demandes de subvention et rédiger des projets.

Le PASS TIME sera recommandé l'an prochain cependant il sera proposé à 45 euros pour tout le monde.

Mme PEDARD valide son amortissement dès sa première utilisation.

Tout le monde peut adhérer à MAECS.

Date de la soirée change et nous proposons le 29 juin 2019 à la salle « Le jardin d'eau d'île ».

Par conséquent, une nouvelle date pour la marche du 30 juin 2019 doit être trouvée. Le parcours resterait inchangé « ANSE -Bertrand/ Port-Louis ». Repas pris au restaurant chez Joselyne sur la plage de Port-Louis.

Proposition aux adhérents de créer un groupe WhatsApp, l'autorisation figurera sur la fiche d'adhésion et une charte sera proposée.

II- Bilans d'actions

Marche du 6 avril 2019 est une totale réussite. Cependant, nous devons éviter les frais et inviter les marcheurs à se munir de leur timbale.

Cependant, il faut vraiment être plus ferme quant à l'arrêt des paiements. Pour mieux gérer les inscriptions, Mme PEDARD présente l'application DOODLE.

Possibilité d'une soirée jeux mais autour d'un partage.

Proposition d'une sortie entre les membres autour d'une soirée Karaoké.

III-Point financier

Monsieur NISCOISE indique que le solde du compte associatif est de 602.55 euros.

IV-Soirée dansante

Présentation d'un devis proposé par la propriétaire « Le jardin d'eau d'île » pour un minimum de 150 personnes. : 5968,05.

Le menu est original et le service proposé est à l'assiette.

Les boissons sont comprises dans le tarif (alcools, jus et eau)

Une proposition de deux champagnes a été étudiée : L'un à 30 euros et l'autre à 50 euros.

Cette soirée ne sera destinée qu'aux adultes et aura pour thème « Vintage et chic ».

Prix proposé : 45 euros par personne et 80 euros pour les couples. Les invitations seront diffusées en dehors de la circonscription.

Cependant, il faudra organiser une foire salée/sucrée. Un message sera envoyé aux adhérents afin de parfaire l'organisation de cette manifestation.

Un acompte de 300 euros sera versé prochainement pour réserver la salle.

Secrétaire

Julienne Bordin.